

Maire ou Bourgmestres

Entre 1800 et 1900

Suivant l'Etat-Civil

Pour la commune de :

CHOKIER

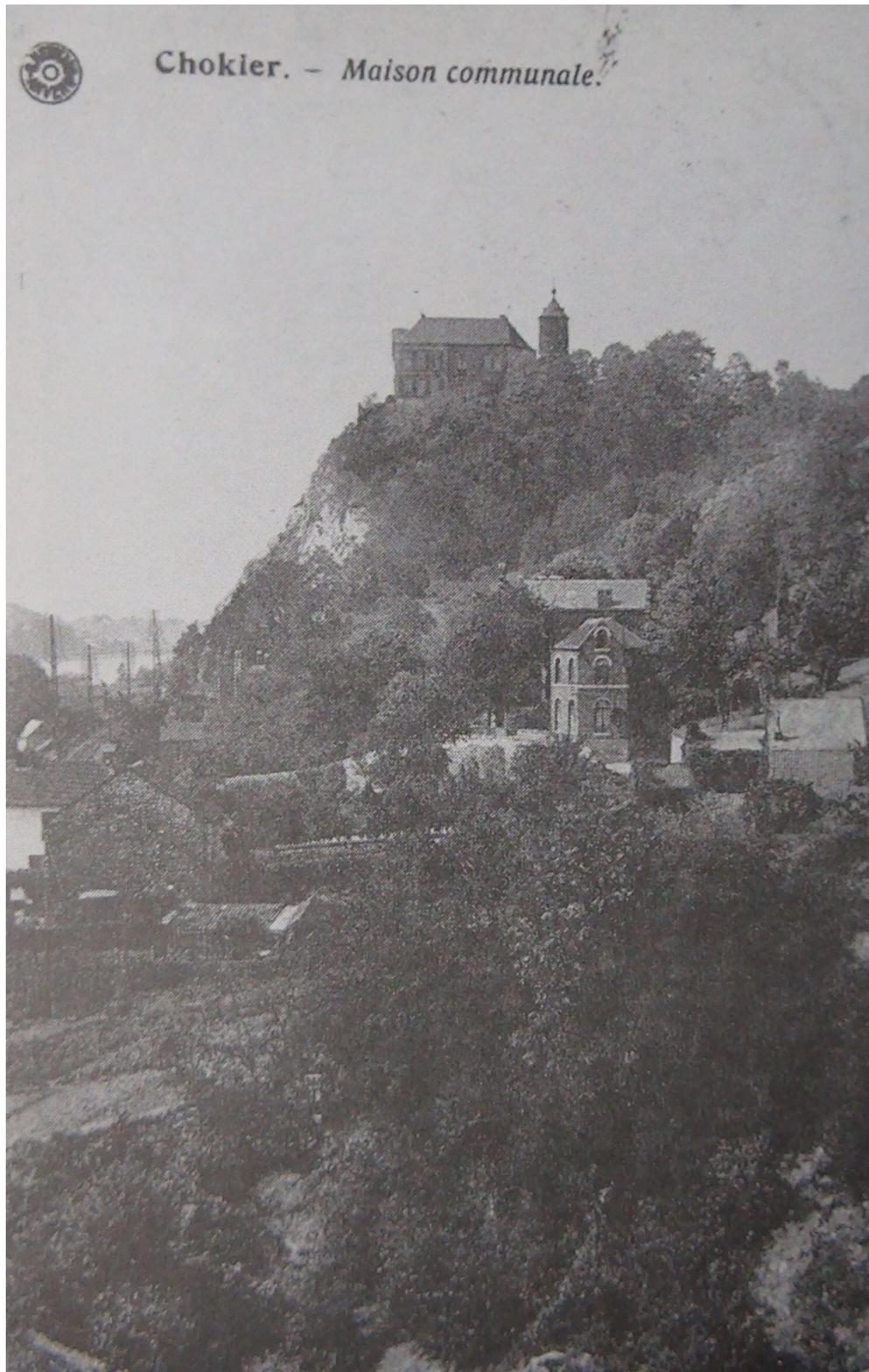
Ce relevé a été réalisé en analysant les représentants de la commune qui signent les actes de Naissance, Mariage et Décès. Les dates reprises sont les datent basées sur leur signature des actes et non les dates exactes des prestations des Maire/bourgmestre.

Nous avons agrément ce travail de la représentation des signatures des acteurs communaux et de leur titre (quant il est connu), ainsi que de quelques actes intéressant pour ce relevé.

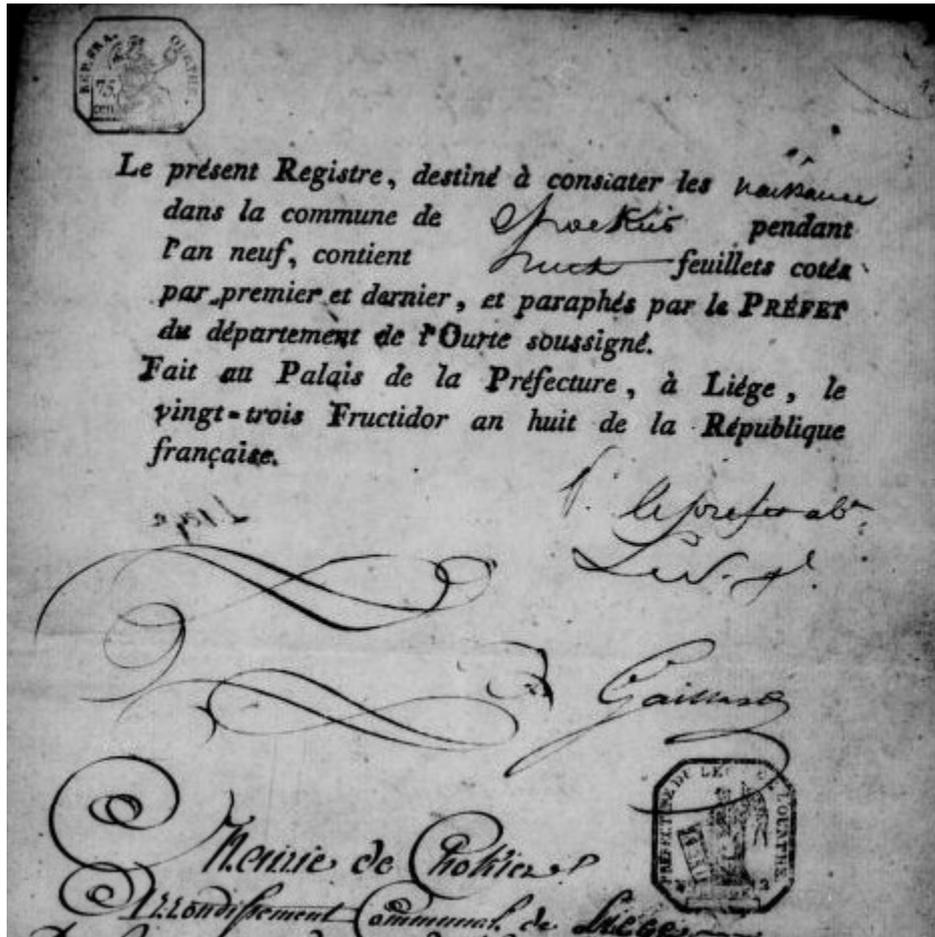
La source est donc l'Etat Civil accessible sur internet via le site des Archives de l'Etat dans toute sa composition et ses lacunes au cours de la première quinzaine du mois de Janvier 2020.

CAHPM – janvier 2020

CHOKIER:



L'ancienne maison communale de Chokier est au centre de la photo. (Carte postale datant de 1922 – Elle est tirée de notre site : <http://kiminvati.com/paysdemeuse/Pages/ZDIV7CPh21.php>)



Suivant l' «Almanach de la province de Liège et de la Cour d'appel de Liège et ... », Volume 1 (1834).

[p. 183] Chokier, est composé des dépendances : au Trokay, le Château (de Chokier), Ferme d'Othept (Othet) et Ferme-Isolée; J. BECO, bourgmestre; S. LEKEU et BAUDINET, assesseurs ; J. N. FRAIKIN, Secrétaire.

Les actes d'Etat civil de Chokier débutent le 16 vendémiaire an neuf (8 octobre 1800) sur base des registres accessibles sur internet sur le site des Archives de l'Etat.

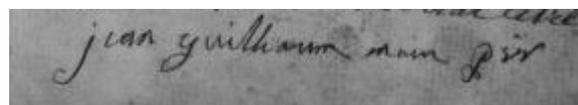
[... 1800 - 1802] : FIRKET Gérard Louis (maire) :

Ce premier acte de l'Etat Civil de Chokier est signé du maire **FIRKET** Gérard Louis. Il signa son dernier acte le 7 ventôse an 11 (26 février 1803)



[1802 - 1804] : GUILLEAUME Jean (maire provisoire puis maire) :

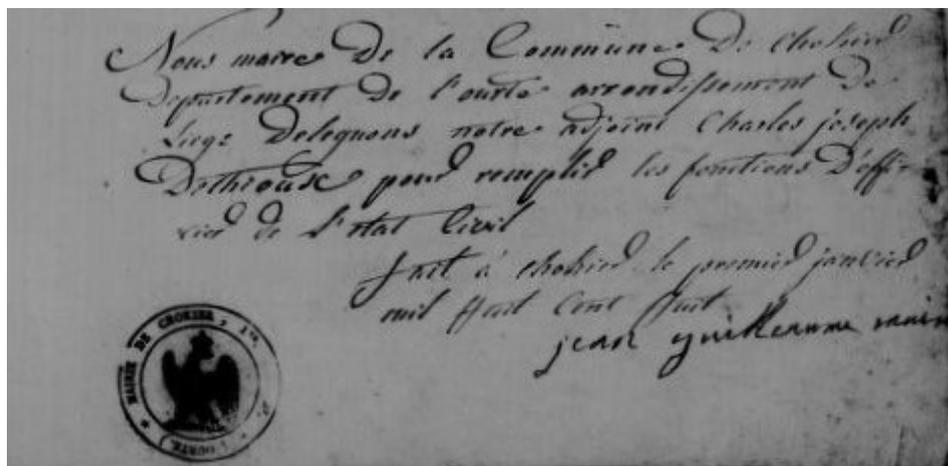
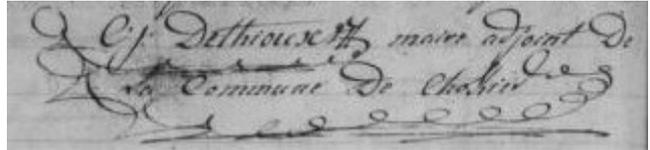
Il signa ses premiers actes d'Etat civil le 24 brumaire an 11 (15 novembre 1802) pendant la fin du mandat de **FIRKET** Gérard Louis. A



cette époque il signa "*maire provisoire*" puis "*maire*". Son dernier acte d'Etat Civil date du 29 nivôse an 12 (20 janvier 1804).

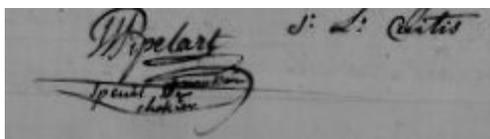
- [1804 – 03 janvier 1808] : **DETHIOUX Charles Joseph (maire adjoint) :**

Il « succéda » à **GUILLEAUME** Jean et signa son premier acte d'Etat Civil le 7 ventôse 12 (27 février 1804) comme "*commissaire spécial aux fonctions d'adjoint au maire*"; et le dernier le 3 janvier 1808. Il a reçu la délégation de fonction comme officier d'Etat Civil le 1^{er} janvier 1808.



- [15 janvier 1808 - 13/02/1814] : **PIPELART George Thomas (Commissaire spécial) :**

Il passa son premier acte d'Etat civil le 15 janvier 1808. Il signe l'acte comme « *Commissaire spécial faisant les fonctions de maire et Officier de l'Etat Civil* ».



- [12/03/1814 - 06/04/1814] : **CUITIS Jean Lambert (Maire adjoint ou Adjoint au maire) :**

Il signe son premier acte le 12 mars 1814 et son dernier le 6 avril 1814. Mais depuis le 03 janvier 1808, il contresigne les actes signés par **DETHIOUX** Charles Joseph puis **PIPELART** Georges Thomas, comme « *Maire Adjoint* ».

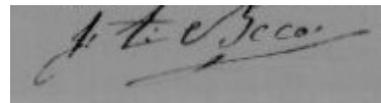
[17/04/1814 - 1823] : LEKEUX Servais Joseph :

Il signe son premier acte le 17 avril 1814 et son dernier le 3 mars 1823. Il est dit maire.



[1823 - + Chokier 05 décembre 1851] : BECO Jean Toussaint :

Il signe son premier acte Etat Civil le 13 avril 1823.



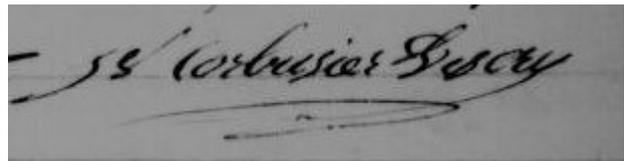
Issus d'une famille puissante, pour preuve, en 1840, il exposait au Conseil communal de Chokier qu'il avait construit à ses frais une route empierrée qui allait jusqu'au Rond Pery à Mons, en direction de Fexhe et qui permettait de gagner plus rapidement les campagnes pour l'acheminement des marchandises. Cette route était payante et fermée par des barrières.

Le dernier acte qu'il a signé date du 29 octobre 1851.

[1851 - 1853]: CORBUSIER-DISCRY Nicolas François

Il était échevin remplissant la fonction de bourgmestre et officier de l'Etat civil de la commune de Chokier.

Le premier acte d'Etat civil qu'il signe date du 9 novembre 1851, en remplacement du Bourgmestre maladie. **BECO** Jean Toussaint mourra moins d'un mois après.



Il signa son dernier acte le 26 septembre 1853.

[1853 - 1857]: de FAYS du MONCEAU François Ernest Marie

Son premier acte d'Etat civil, il le signa le 26 septembre 1853 en l'absence de l'échevin. Le 29 septembre 1853, il signa les actes d'Etat Civil comme bourgmestre.



Il eut comme échevin et officier d'Etat civil : **HANOUL** Hubert Joseph Dieudonné, à partir du 6 février 1854 jusqu'au 28 décembre 1857.

[1858 - + Chokier 23 octobre 1877]: BECO Jean Toussaint ou Toussaint Joseph dit Toussaint

Il était le fils de **BECO** Jean Toussaint, précité, (+ Chokier 05 décembre 1851).



Il a eut comme échevin qui l'a remplacé à l'occasion comme officier d'Etat Civil : **CORBUSIER-DISCRY** Nicolas (signe J. N. **CORBUSIER-DISCRY**). Cet échevin signa son premier acte le 03 janvier 1858.

BECO Toussaint, parfois Jean Toussaint, signa son premier acte d'Etat Civil comme bourgmestre le 05 avril 1858 et son dernier le 10 octobre 1877.

Deux échevins ont exercé la fonction d'officier d'Etat Civil: le premier, **SACRE** Jacques, exerça cette fonction déjà durant la législature de **BECO** Toussaint soit depuis 3 janvier 1877.

Le second, **ARROT** Pierre, exerça cette fonction ainsi que celle de Bourgmestre "*faisant fonction*" du 9 décembre 1877 (premier acte d'Etat Civil qu'il signe) jusqu'au 05 juin 1878 (dernier acte EC signé).

[1878 - 1931]: BECO Armand

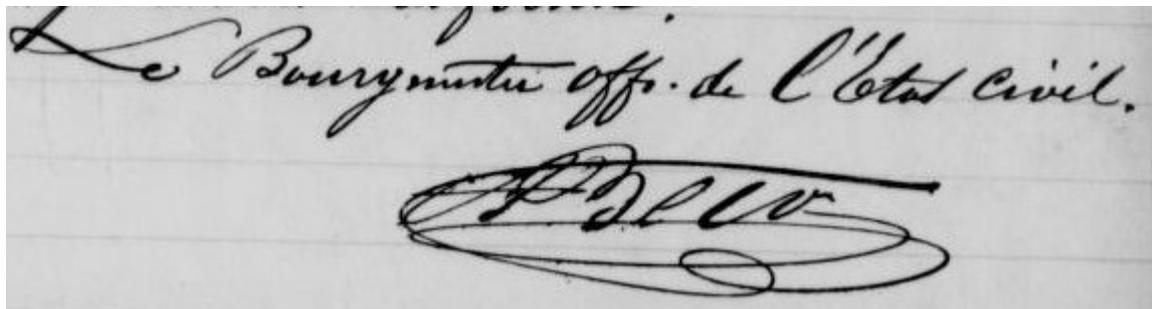
° 11 juin 1847 à Chokier; + 1er octobre 1931 Chokier

Bourgmestre pendant un demi-siècle, **BECO** Armand a marqué de son empreinte le village et il dirigeait, en même temps, la brasserie familiale.

Il signe son premier acte d'Etat Civil comme bourgmestre le 16 juin 1878.

Dans les articles relatant le 50e anniversaire de son mayorat, on apprend qu'il a beaucoup œuvré pour Chokier. Nous lui devons entre autres l'installation de l'éclairage électrique, la protection des Chokiérois contre les représailles de l'occupant allemand entre 1914 et 1918.

Le 12 juin 1927, tout Chokier et les alentours étaient en liesse pour honorer son mayer.



L'EC de Chokier n'est accessible que jusqu'au 31 décembre 1900.

[... - 02/1962]: DANSE Fernand



[02/1962 - 1964]: GODELAINE Joseph

A la fin des années 50, le Baron **FRESART** le sollicite pour rejoindre le groupe « *Intérêts communaux* ». Le conseil communal se composait à l'époque de 9 mandataires : 5 IC et 4 socialistes. De conseiller et échevin en 1961, il est nommé bourgmestre en février 1962, remplaçant **DANSE Fernand** qui avait remis son mandat en septembre 1961. **M. MOYANO** était secrétaire communal.

Cimetière de Houlbouse

Il assure cette fonction jusqu'aux élections suivantes (en 1964) qui furent déterminantes pour l'avenir de Chokier. En effet, la commune de Flémalle-Haute, intéressée par une partie du territoire de Chokier situé sur le plateau des Trixhes, en rapport avec des projets de construction de logements sociaux, propose le rattachement du

village à Flémalle-Haute, s'engageant alors à installer les égouts. L'équipe au pouvoir est contre cette proposition et tente de trouver les moyens pour essayer de réaliser elle-même cette infrastructure.

Dans ce but, **GODELAINE Joseph** prend son bâton de pèlerin et se rend à Bruxelles en espérant y obtenir les appuis et aides financières nécessaires. La liste socialiste, quant à elle, défend le rattachement avec Flémalle-Haute. Les électeurs ont voté ; la liste PS l'emporte et **PONS Richard** est nommé bourgmestre. En 1967, Chokier est réuni à Flémalle-Haute, 10 ans avant la fusion des communes. **GODELAINE Joseph** poursuit son activité politique dans le cadre de la commune élargie sous une étiquette tantôt PSC tantôt IC.

[1965 - 1967]: PONS Richard

C'est lui qui a conduit Chokier à la fusion avec Flémalle-Haute, 10 ans avant la fusion des communes.